




## Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école et responsabilités pédagogiques – le Conseil d'école / Les conseils des maîtres et de cycles

*cliquez sur les images pour accéder aux liens*

	CADRE INSTITUTIONNEL	DOCUMENT(S) A COMPLETER	ROLE DU DIRECTEUR/DE LA DIRECTRICE	POINT DE VIGILANCE	CONTACTER LES REFERENTS
<b>Conseil d' école</b>	 Le conseil d'école et les autres instances de l'école	Modèle d'invitation au Conseil d'école disponible dans ONDE > listes et documents > modèles de courriers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préside le conseil d'école.</li> <li>- Annonce la date du conseil d'école le plus tôt possible aux différents participants (notamment les représentants de parents d'élèves qui pourront faire des remontées au directeur avant qu'il ne fixe l'ordre du jour).</li> <li>- Fixe l'ordre du jour.</li> <li>- Envoie les invitations avec l'ordre du jour au moins huit jours avant le conseil.</li> <li>- Affiche le compte-rendu du Conseil et le transmet à tous les participants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Consigner tous les comptes-rendus</b> dans un registre spécial conservé à l'école.</li> <li>- Le conseil des maîtres est réuni à chaque fois que le directeur le juge utile ou si la moitié de ses membres en fait la demande.</li> <li>- Le directeur répartit les élèves en classes et groupes après avis du conseil des maîtres.</li> </ul>	<b>Référents direction d'école :</b>  <b>CAPOMASI Michel</b> <b>PEYREGNE Audrey</b>   <a href="mailto:directeurs-referents-65@ac-toulouse.fr">directeurs-referents-65@ac-toulouse.fr</a>
<b>Conseils des maîtres/de cycles</b>	 BO spécial n°7 du 11/12/14 Référentiel métier des directeurs d'école Cf. Annexes I et II	Rédiger le Procès-Verbal de chaque Conseil d'Ecole  Rédiger un compte-rendu de chaque conseil des maîtres/de cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préside le conseil des maîtres</li> <li>- Le réunit au moins une fois par trimestre et à chaque fois qu'il l'estime nécessaire.</li> <li>- Rédige le compte-rendu du conseil des maîtres et le consigne dans un registre spécial conservé à l'école.</li> <li>- Organise et mets les salles à disposition pour les conseils de cycle.</li> <li>- Collecte et conserve les comptes-rendus de conseil de cycle.</li> </ul>		